



# Bien réussir sa collecte DES ENCOMBRANTS!



Votre municipalité offre-t-elle un service de collecte des encombrants **d'origine résidentielle**?  
Avant de tout mettre en bordure de chemin, **effectuez un tri à la source**  
afin de détourner un **maximum** de matière de l'enfouissement.

## Pour vous aider, répondez à ces questions :

### Vos encombrants sont-ils encore fonctionnels ou récupérables ?

Si **OUI** : Il est de votre responsabilité de les acheminer vers divers récupérateurs tels :  
RESSOURCERIE, FRIPERIE, AUTRES RÉCUPÉRATEURS

Consultez ce lien : <https://www.mrcao.qc.ca/documents/pages/repertoire-des-recuperateurs1.pdf>

Si **NON** : **S'agit-il de déchets ou de matières recyclables dont le format permet d'en disposer via le bac vert ou le bac bleu?**

**Ou s'agit-il de matières qui peuvent être apportées à l'écocentre via le coffre d'une voiture ?**

Si **OUI** : Il est de votre devoir d'en disposer correctement. **Ne les déposez pas pour la collecte des encombrants.**

Si **NON** : **Vos encombrants figurent-ils dans la liste des matières refusées ?**

Matières refusées	Où en disposer ?
<b>Résidus de construction, rénovation, démolition (CRD)</b> Ex. : bois, gypse, bardeaux d'asphalte, etc.	<b>Écocentre</b> 15, boul. Industriel à La Sarre Lorsqu'elles sont apportées à l'écocentre, un maximum de ces matières est recyclé ou valorisé (réduction de l'enfouissement)
<b>Résidus domestiques dangereux (RDD)</b> Ex. : peinture, huiles usées et filtres, solvants, etc.	
<b>Matériel électronique</b> Ex. : écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, etc.	
<b>Pneu monté sur jante</b>	<b>Faites retirer la jante</b> du pneu puis apportez-les à l'écocentre.
<b>Pneu d'un diamètre plus grand que 48 pouces</b>	Contactez un <b>détaillant de pneus</b> pour le retour de cette matière.
<b>Plastique d'ensilage</b>	Une <b>collecte spécifique</b> est dédiée à cette matière
<b>Tout déchet ou recyclage</b> dont le format permet d'en disposer via le bac vert ou le bac bleu	Utilisez le bac approprié
<b>Animaux morts, munitions et autres</b>	Contactez une entreprise spécialisée

Si **OUI** : Il est de votre devoir d'en disposer correctement. **Ne les déposez pas pour la collecte des encombrants.**

Si **NON** : **Placez-les pour la collecte des encombrants**

**\*\*Il est toujours préférable de vérifier auprès de votre municipalité si vos encombrants sont admissibles à être récupérés\*\***



## RAPPEL

**L'écocentre est un service gratuit** pour tous les citoyens de l'Abitibi-Ouest.

Avant de vous y présenter, prenez soin de trier vos matières par catégorie (bois, métal, béton, matériel électronique, etc).

Vous pourrez ainsi en disposer plus facilement dans les endroits désignés.

**Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) et écocentre** : 15 boulevard Industriel, La Sarre

(Une pièce d'identité peut vous être demandée)

# Ensemble, évitons l'enfouissement!

Pour plus d'information, consultez la section «Environnement – Matières résiduelles (écocentre)» au [www.mrcao.qc.ca](http://www.mrcao.qc.ca)